



Paris le : 18 Mai 2020

OBJET : CERTIFICATION DE FORMULATION BIOCIDES

La société BOOSTER FACTORY en sa qualité de propriétaire de la marque « Pharmacie de France », certifie

pour le produit ci-dessous :

GEL HYDROALCOOLIQUE PHARMACIE DE FRANCE 100 ML

les informations suivantes :

- Les produits contiennent une formule normée et agréée par les autorités françaises,
- Les produits contiennent une formule normée et agréée par les autorités européennes,
- La conformité légale de l'étiquetage des produits,
- La conformité de classification BIOCIDES due à une teneur en éthanol / alcool strictement supérieure à 70% assurant de facto l'effet BIOCIDES (*règlement (UE) n° 528/2012*).

La certification des éléments ci-dessus mentionnés a été validée par un laboratoire / organisme indépendant et non lié à BOOSTER FACTORY S.A.R.L.